



10^{ème} anniversaire du MELROSE

Cabaret – Music-Hall

2 décembre 2023 – Condé-sur-Huisne (Orne)

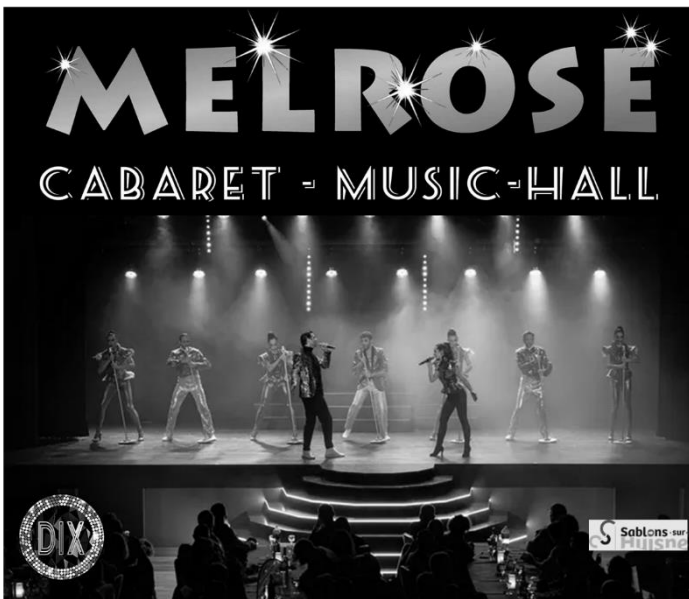


Soirée Cabaret

L'Association du Quartier de la Croix Bonnard et de ses Riverains vous propose :

Samedi 2 décembre 2023

Dîner, animation, spectacle et danse au



ATTENTION, le nombre de places est limité à 40 participants

18h00 : Départ de Chartres (square Michel THIBAULT, angle rue des Chaises-rue de Launay)

01h30 : Retour à Chartres

Déroulement de la soirée :

19h30 Accueil et apéritif à table

20h15 Repas ponctué d'animations

22h00 Pause

22h30 Spectacle «Cabaret Music-Hall DIX» puis danse

00h45 Départ pour Chartres

Menu dégustation

Kir au champagne & quatre canapés

Saumon fumé maison, salade de légumes craquants, blini et crème acidulée & son verre de vin blanc

Filet de pintade au foie gras de canard, sauce au cidre, gâteau de pommes de terre au lard du Perche, pomme au Calvados

Trilogie de fromages de nos régions, bouquet de verdure
Rocher aux fruits rouges, coulis de fruits & sa flûte de champagne

Café

Eau minérale, Bordeaux rouge à discrétion pendant le repas

(Dans le respect des règles sanitaires en vigueur au moment de l'évènement)

En cas d'annulation : Pour les personnes qui devraient annuler leur sortie, **les frais d'annulation** seront de 30% par personne moins de 30 jours avant, 100% moins de 7 jours avant. Si l'annulation résulte d'un problème de santé et sur présentation d'un justificatif médical, **le remboursement** de la participation financière (100%) sera minoré d'une somme forfaitaire de 10€ par personne pour frais administratifs.

Bulletin d'inscription pour la sortie du samedi 2 décembre 2023

À adresser à Colette DELANNOY – 20, rue Raoul DUFY - 28000 CHARTRES

avant le 22 novembre 2023 (renseignements au 06.81.84.89.27 ou colette.iris@orange.fr)

Madame, Monsieur : _____

Adresse : _____

Mobile : _____

Courriel : _____ @ _____

Nombre de places adhérent : x 100 € = €

Nombre de places non-adhérent : x 120 € = €

Soit un règlement de : €

Par chèque joint ou virement sur le compte de l'Association : FR76 1440 6120 0903 6265 2000 067 AGRIFPP844